



Validation période retraite commerciale

Par **savistchenko**, le **02/02/2009** à **07:37**

d'avril 1982 à décembre 1987 j'ai été commerciale. j'ai cotisé à un organisme qui se nommait RAM. je n'ai plus aucun document (perdus lors d'un déménagement) à qui dois-je m'adresser pour faire valider cette période pour ma retraite? merci de me répondre.

Par **natacha**, le **04/03/2009** à **18:14**

Bonjour, En qualité de commerciale vous avez dû cotiser à l'organisme qui est maintenant devenu la caisse RSI. Je vous invite à consulter ce site afin de déterminer de quelle caisse vous dépendez : http://www.le-rsi.fr/infos-services/adresses_utiles_regime/contacts_caisses_rsi.php Bonne journée.